

STRATÉGIE DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS NATIONAUX D'ÉVALUATION (SRM-DNE)

2026-2030

DÉCEMBRE 2025



AVANT-PROPOS

L'éducation est un levier fondamental du développement humain et économique, et sa qualité repose sur des mécanismes solides de suivi et d'évaluation. Dans cette perspective, la Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 constitue une réponse structurée aux défis liés à l'évaluation des apprentissages dans les pays membres de la CONFEMEN. Cette stratégie s'inscrit dans une dynamique internationale qui met l'accent sur la gouvernance éducative fondée sur des données probantes, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD4), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et la Stratégie continentale de l'Éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025).

L'évaluation des acquis scolaires, en rapport avec les systèmes éducatifs, est devenue un impératif incontournable pour assurer une amélioration continue de la qualité de l'enseignement/apprentissage. Toutefois, de nombreux pays font face à des défis institutionnels, techniques et financiers qui entravent la mise en place et le bon fonctionnement des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE). Les résultats des diagnostics réalisés dans plusieurs pays montrent un besoin urgent de structuration, de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources pour garantir des évaluations robustes et dont les résultats devront être exploités de manière efficace.

Dans ce contexte, la SRM-DNE se veut un cadre stratégique permettant de consolider et d'institutionnaliser les dispositifs nationaux d'évaluation, afin qu'ils jouent pleinement leur rôle dans l'amélioration des systèmes éducatifs. Elle vise à doter chaque pays membre d'un DNE fonctionnel, efficace et durable, capable de produire des données fiables et pertinentes pour éclairer les politiques éducatives et ajuster les pratiques pédagogiques.

Cette stratégie repose sur une approche à la fois intégrée, inclusive et participative, impliquant les ministères de l'Éducation, les Dispositifs nationaux d'évaluation, les experts en éducation, les enseignants, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les communautés éducatives. Elle s'appuie également sur l'expérience et l'expertise du PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN) et du PACTE (Programme d'appui au changement et à la transformation de l'éducation), qui ont démontré la nécessité d'un cadre harmonisé et d'une mutualisation des efforts pour une amélioration continue de l'évaluation des apprentissages.

Nous espérons que cette Stratégie de renforcement et de mise en place des DNE constituera un outil de référence et un levier stratégique pour les gouvernements et leurs partenaires engagés dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. Nous remercions l'ensemble des acteurs impliqués dans son élaboration et sa mise en œuvre ; nous réaffirmons également notre engagement à accompagner les pays dans cette dynamique essentielle de renforcement ou de mise en place de DNE dans chaque pays de l'espace francophone et au-delà.

Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN

REMERCIEMENTS

La mise en place de la Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 est le résultat d'un effort collaboratif, mobilisant une diversité d'acteurs engagés dans l'amélioration des systèmes éducatifs des pays participant à l'évaluation PASEC. Nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les personnes et institutions qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie et qui œuvrent quotidiennement à la promotion d'une évaluation des apprentissages rigoureuse, pertinente et porteuse d'amélioration de la qualité de l'éducation.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu aux Ministres de l'Éducation des pays membres de la CONFEMEN, dont l'engagement déterminant en faveur du renforcement des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) a permis l'adoption de cette stratégie. Leur volonté de faire des DNE des outils structurants pour le pilotage des politiques éducatives a été un moteur essentiel dans ce processus.

Nous exprimons également notre sincère reconnaissance aux équipes du Secrétariat technique permanent (STP) de la CONFEMEN, dont l'expertise méthodologique et technique a été précieuse dans l'élaboration de la SRM-DNE. Leur contribution a permis de capitaliser les expériences de la CONFEMEN dans ce domaine et d'aligner cette stratégie sur les normes internationales en matière d'évaluation des apprentissages, tout en tenant compte des spécificités et des réalités des systèmes éducatifs nationaux.

Nous saluons également l'implication active des acteurs éducatifs, des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) et des Ministères de l'Éducation des treize (13) pays cibles, qui ont

joué un rôle central dans la réalisation des diagnostics nationaux, en partageant leurs expériences et les défis rencontrés sur le terrain. Leur engagement et leur collaboration ont été déterminants pour identifier les axes stratégiques prioritaires et proposer des solutions adaptées aux contextes éducatifs locaux.

Nos plus vifs remerciements vont à l'endroit des partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence française de développement (AFD) et le programme KIX 21. L'engagement des différents partenaires aux côtés des pays participant à l'évaluation PASEC est fondamental pour garantir la pérennisation et l'efficacité des Dispositifs nationaux d'évaluation, contribuant ainsi à la consolidation d'une culture d'évaluation en éducation basée sur des données fiables et exploitables.

Grâce à cette mobilisation collective, la SRM-DNE 2026-2030 représente aujourd'hui une réponse stratégique et concertée pour institutionnaliser et renforcer les DNE, avec pour ambition d'améliorer durablement la qualité des systèmes éducatifs.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	4
Liste Tableaux	7
Liste des schémas	7
Sigles et Abréviations	8
Glossaire	9
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
INTRODUCTION	12
1. Contexte	13
2. Méthodologie d'élaboration de la Stratégie	16
3. Fondements de la stratégie de renforcement et de mise en place des DNE	18
3.1. Justification de la stratégie de renforcement et de mise en place des DNE	19
3.2. Cadre institutionnel et organisationnel	19
3.3. Structures et acteurs	20
3.3.1 CONFEMEN et ses instances : Cadre de coordination stratégique	20
3.3.2 structures nationales : Ancrage institutionnel des DNE	20
3.3.3 acteurs techniques et éducatifs : Déploiement et appropriation des évaluations	21
3.4. La vision stratégique	21
3.5. Les enjeux de la stratégie	22
4. Objectifs de la stratégie de renforcement et de mise en place des DNE	24
4.1. Objectif général	25
4.2. Objectifs spécifiques	25
4.3. Principes directeurs de la stratégie	26
5. Principaux constats et recommandations	27
5.1. Principaux constats	28
5.2. Principales recommandations	28
6. Types d'appui	30
6.1. DNE existants	31
6.2. DNE non existant	31

7. Axes stratégiques pour le renforcement et la mise en place des DNE	34
7.1. Développement institutionnel et organisationnel	35
7.2. Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles	35
7.3. Amélioration des systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE)	38
7.4. Axe : Renforcement des capacités de diffusion et d'exploitation des résultats des évaluations nationales et internationales des apprentissages	39
7.5. Renforcement de la collaboration et de partenariats stratégiques	39
8. Actions prioritaires par axe	40
8.1. Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel	41
8.2. Axe 2 : Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles	41
8.3. Axe 3 : Amélioration des systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE)	42
8.4. Axe 4 : Renforcement des capacités de diffusion et d'exploitation des résultats des évaluations nationales et internationales des apprentissages	42
8.5. Axe 5 : Renforcement de la collaboration et de partenariats stratégiques	43
9. Mécanisme de coordination et de suivi-évaluation de la stratégie	45
9.1. Structure de coordination	46
9.2. Suivi et évaluation	46
9.3. Outils de suivi	47
9.4. Communication et retour d'information	47
9.5. Réajustements basés sur les évaluations	48
10. Mécanismes de financement de la Stratégie	49
10.1. Financement national	50
10.2. Mobilisation des ressources auprès des partenaires	50
11. Gestion et allocation efficace des ressources	51
12. Analyse des facteurs de risques	53
CONCLUSION	55
Bibliographie	56
ANNEXES	57

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des types d'appui selon la situation du DNE	36
Tableau 2 : Equipe type	40
Tableau 3 : Récapitulatif des actions de la SRM-DNE	47
Tableau 4 : Mécanisme de suivi	57

Liste des schémas

Schéma 1 : Dispositif de pilotage et de suivi de la SRM-DNE	52
--	----

Sigles et abréviations

AFD : Agence française de développement

ANLAS : Analysis of National Learning Assessment Systems (Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages)

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie

DNE : Dispositif national d'évaluation

GPE : Partenariat mondial pour l'Éducation (Global Partnership for Education)

MEN : Ministère de l'Éducation nationale

PACTE : Programme d'Appui au changement et à la transformation de l'éducation

MENRS : Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique

PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

SEA : Service d'évaluation des apprentissages

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UEAS : Unité d'évaluation des acquis scolaires

SRM-DNE : Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation

STP : Secrétariat technique permanent

SIGE : Systèmes d'Information et de gestion de l'Éducation

CESA : Continental Education Strategy for Africa (Stratégie continentale de l'Éducation pour l'Afrique)

ODD4 : Objectif de développement durable n°4 (Assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité)

UIS : UNESCO Institute for Statistics (Institut de statistique de l'UNESCO)

GEM Report : Global Education Monitoring Report (Rapport mondial de suivi sur l'éducation) l'apprentissage en cours.

Glossaire

Evaluation

Processus systématique de collecte, d'analyse et d'interprétation des informations relatives à une action éducative, permettant de porter un jugement sur sa valeur ou son efficacité, afin d'orienter les décisions pédagogiques et administratives.

Evaluation des apprentissages Processus structuré qui consiste à mesurer et apprécier les compétences, les connaissances et les attitudes acquises par les apprenants au cours ou à l'issue d'une séquence, d'un programme ou d'un cycle d'enseignement, afin d'éclairer les décisions pédagogiques et d'améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage.

Dispositif national d'évaluation (DNE)

Structure institutionnelle chargée de réaliser des évaluations systématiques des acquis scolaires au niveau national, afin de fournir des données pour orienter les politiques éducatives. Dans le cadre de notre travail, nous pouvons constater s'il y a un DNE, grâce à l'existence d'un texte législatif ou réglementaire pris à cet effet et sa fonctionnalité par la réalisation d'au moins une évaluation.

Équipe d'évaluation nationale PASEC

Équipe technique mise en place au niveau national et responsable des évaluations réalisées sous l'égide du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN.

Évaluation à grande échelle des apprentissages

Évaluation des compétences et connaissances acquises par les élèves, réalisée auprès d'un large échantillon d'élèves pour générer des données représentatives.

Évaluation nationale

Processus d'évaluation qui mesure les acquis des élèves à l'échelle d'un pays, permettant de fournir des informations utiles à l'amélioration des politiques éducatives nationales.

Évaluation internationale

Évaluation menée simultanément dans plusieurs pays selon une méthodologie commune, permettant des comparaisons internationales des performances éducatives.

Évaluation certificative

Évaluation formelle réalisée à la fin d'un cycle éducatif ou d'un programme d'études pour certifier le niveau de maîtrise des élèves, souvent à des fins d'obtention de diplômes ou de certificats.

Évaluation formative

Évaluation continue réalisée tout au long du processus éducatif, destinée à informer les enseignants et les apprenants des progrès accomplis et ajuster les pratiques pédagogiques en conséquence.

Système national d'évaluation (SNE)

Ensemble structuré de procédures, d'outils et de ressources institutionnelles mises en place pour la conduite régulière et systématique d'évaluations éducatives au niveau national, afin d'appuyer les politiques éducatives.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 vise à renforcer la capacité des pays participant à l'évaluation PASEC, à mener des évaluations des apprentissages robustes et à exploiter convenablement les résultats issus de ces évaluations dans le cadre du processus de gouvernance éducative. Élaborée à partir de diagnostics approfondis réalisés dans treize (13) pays, cette stratégie répond aux défis majeurs identifiés, notamment : l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, les contraintes financières persistantes, le déficit en infrastructures technologiques et la faible intégration des résultats des évaluations dans la prise de décision éducative.

Face à ces défis, la SRM-DNE adopte une approche structurée, articulée autour du renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, du développement des compétences techniques, de l'intégration des technologies modernes et de la consolidation de partenariats internationaux. Elle repose sur des diagnostics rigoureux et une concertation participative des acteurs éducatifs, garantissant une meilleure fonctionnalité, une autonomie et une efficacité des dispositifs existants tout en accompagnant les pays ne disposant pas encore de DNE formalisés, vers leur mise en place effective.

Concrètement, la stratégie recommande la restructuration des DNE afin de clarifier les rôles et responsabilités, la modernisation des outils d'évaluation par l'acquisition et l'intégration de technologies avancées de gestion et d'analyse des données, ainsi que l'instauration de formations initiales et continues visant à renforcer durablement les compétences techniques des équipes impliquées.

Par ailleurs, la SRM-DNE met un accent particulier sur la coopération internationale et le

développement de partenariats stratégiques, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'appropriation de méthodologies d'évaluation à grande échelle des apprentissages. Elle insiste également sur la mise en place de mécanismes rigoureux de suivi-évaluation pour garantir une amélioration continue et un alignement avec les standards internationaux.

Les principaux axes stratégiques de la SRM-DNE s'articulent autour de quatre piliers fondamentaux :

- le développement institutionnel et organisationnel / Structurer et intégrer durablement les DNE dans les systèmes éducatifs nationaux, afin d'optimiser leur efficacité et leur autonomie ;
- le renforcement en ressources humaines de qualité / Renforcer les compétences et capacités du personnel des DNE, pour assurer des évaluations robustes et utiliser les résultats desdites évaluations ;
- la modernisation des systèmes de gestion de l'information / Installer des technologies avancées permettant une collecte, une analyse et une gestion optimisée des données ;
- le renforcement de la coopération internationale et des partenariats stratégiques / Enrichir les capacités techniques et méthodologiques des DNE ; à travers des échanges internationaux et des collaborations structurantes.

En garantissant un fonctionnement efficace et structuré des DNE, ces axes visent à faire en sorte que les évaluations influencent significativement les décisions politiques et pédagogiques, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

En définitive, la SRM-DNE incarne un engagement résolu de la CONFEMEN en faveur de

l'excellence éducative dans les pays participant à l'évaluation PASEC. Son succès repose sur une coordination étroite entre les gouvernements nationaux, les acteurs éducatifs et les partenaires internationaux, ainsi que sur une mobilisation efficace des ressources financières. Cette stratégie ambitionne ainsi de doter chaque pays d'un dispositif d'évaluation robuste, autonome, fonctionnel et efficace, capable de produire des données fiables et pertinentes, essentielles à l'élaboration de politiques éducatives éclairées, ainsi qu'à l'amélioration significative de la qualité des systèmes éducatifs nationaux.

INTRODUCTION

Dans un monde où l'éducation est cruciale pour le développement socio-économique, l'aptitude à évaluer efficacement les systèmes éducatifs devient indispensable pour les gouvernements et les institutions éducatives internationales. C'est dans cette dynamique que la CONFEMEN lors de sa 51ème session ministérielle à inviter les pays membres à mettre en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) pour conduire les évaluations nationales et internationales dont celle menée par le PASEC. Ces DNE jouent un rôle pivot majeur en fournissant des données essentielles pour éclairer les politiques éducatives et orienter les réformes nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Cependant, nombreux sont les pays qui font face à des défis significatifs liés à la capacité à conduire les évaluations à grande échelle des apprentissages, à la disponibilité de ressources financières et à la mise en place effective de ces dispositifs.

La nécessité d'élaborer une stratégie de renforcement et de mise en place des DNE (SRM-DNE) fait suite à plusieurs constatations critiques. En effet, certains pays rencontrent souvent d'énormes difficultés à conduire des évaluations nationales des apprentissages à grande échelle, de manière autonome et efficace. De plus, leur participation aux évaluations internationales telle que celle du PASEC n'est souvent pas optimale tant sur le plan organisationnel que technique. Il faut également noter une faible utilisation des données et des résultats issus des évaluations pour orienter les politiques éducatives.

Par ailleurs, le constat d'une insuffisance quantitative et qualitative des évaluations à grande échelle dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne est réel. Cette insuffisance est dommageable du fait de l'importance de ces évaluations qui ont pour finalité non pas de se focaliser sur les résultats individuels des élèves comme les examens et les devoirs de classe, mais de donner une image globale des acquis

scolaires et d'expliquer les résultats obtenus. En ce sens, elles fournissent une mesure plus juste de l'équité et de la qualité d'un système éducatif.

Aussi avec les attentes sociétales en hausse pour une éducation qui prépare adéquatement à la vie active et à la citoyenneté, il devient impératif pour les gouvernements et les institutions éducatives de perfectionner les systèmes d'évaluation afin de mieux répondre à ces aspirations. Enfin, l'adhésion des pays aux Objectifs de développement durable, et en particulier à l'objectif (ODD4) afin d'assurer une éducation de qualité pour tous, requiert des pays qu'ils disposent de mécanismes robustes pour mesurer les progrès et ajuster les politiques en conséquence.

Dans cette perspective, la stratégie de renforcement et de mise en place des DNE vise à accroître la capacité institutionnelle et technique desdits DNE afin qu'ils puissent réaliser des évaluations nationales et internationales robustes et pertinentes. Elle s'efforce également d'assurer une intégration harmonieuse des DNE au sein des systèmes éducatifs nationaux et de les utiliser pour influencer positivement les politiques éducatives. Par ailleurs, cette stratégie s'inscrit dans la logique d'une utilisation juste et efficace des résultats des évaluations par tous les acteurs du système éducatif, garantissant ainsi que les décisions soient basées sur des informations fiables.

Cette stratégie a été développée grâce à une étroite collaboration entre les gouvernements nationaux et la CONFEMEN, prenant en compte les spécificités de chaque contexte national tout en se conformant aux meilleures pratiques et normes internationales. Elle se veut un engagement pour l'amélioration continue des systèmes éducatifs, à travers le renforcement des capacités évaluatives, indispensables afin d'atteindre les objectifs éducatifs nationaux et internationaux actuels.

1

CONTEXTE

Depuis sa création, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la francophonie (CONFEMEN) a toujours placé les évaluations à grande échelle des apprentissages au cœur de sa mission, les considérant comme des leviers essentiels pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Cette prise de conscience s'inscrit dans une dynamique mondiale qui, depuis plusieurs décennies, reconnaît le rôle stratégique des données éducatives dans l'orientation des politiques publiques et dans l'optimisation des pratiques pédagogiques.

L'importance des systèmes d'évaluation a été mise en avant lors de plusieurs conférences internationales majeures et des initiatives portées par des organisations telles que l'UNESCO, la Banque mondiale et l'OCDE. Un tournant décisif a été marqué par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien en 1990, qui a insisté sur la nécessité de développer des mécanismes d'évaluation robustes pour suivre les progrès en matière d'apprentissage et d'accès à l'éducation. Ce cadre a été renforcé par le Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, qui a mis l'accent sur l'importance de disposer de Dispositifs nationaux d'évaluation performants pour assurer un suivi rigoureux des avancées vers l'Éducation pour tous (EPT).

Dans cette continuité, l'UNESCO, à travers son Institut de statistique (ISU), a intensifié ses efforts pour améliorer la collecte, l'analyse et l'exploitation des données éducatives, notamment par le biais du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM Report).

L'adoption en 2015 des Objectifs de développement durable (ODD) a renforcé cette dynamique, notamment avec l'ODD 4, qui visait à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité. Cette nouvelle feuille de route mondiale a favorisé l'émergence de programmes structurants tels que le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) qui accompagnent les pays à revenu faible et intermédiaire dans le développement et le renforcement de leurs systèmes d'évaluation éducative.

C'est dans cette dynamique mondiale que le PASEC a été mis en place en 1991, à l'issue de la 43^e session ministérielle de la CONFEMEN à Djibouti. Son objectif était de développer des capacités d'évaluation interne et durable au sein des États membres, afin de leur permettre d'orienter leurs réformes éducatives sur la base de données fiables. En 2012, une réforme méthodologique majeure a été adoptée lors de la session ministérielle de N'Djamena (Tchad), dotant le programme d'une dimension internationale et facilitant la mise en place d'évaluations standardisées simultanées dans plusieurs pays. Cette réforme s'est traduite par la réalisation de deux cycles d'évaluations internationales en 2014 et 2019, impliquant respectivement dix (10) et quatorze (14) pays, renforçant ainsi la comparabilité des résultats à l'échelle régionale et mondiale. Le troisième cycle d'évaluation PASEC2024 a été lancé depuis 2022 comprenant une vingtaine de pays venant de différentes aires linguistiques (francophones, anglophones et lusophones).

Toutefois, malgré ces avancées, de nombreux défis subsistent. Plusieurs pays ne disposent pas encore de Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) bien structurés, tandis que ceux qui en possèdent rencontrent des contraintes en matière de ressources humaines, d'infrastructures technologiques et de financements durables. Par ailleurs, l'intégration effective des résultats d'évaluation dans la prise de décision éducative demeure limitée, ce qui entrave leur potentiel d'impact sur l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs.

Pour combler ces lacunes, la 51^e session ministérielle de la CONFEMEN a encouragé les États membres à institutionnaliser des DNE robustes, intégrés aux structures éducatives nationales et dotés de ressources suffisantes. Ces dispositifs doivent être accompagnés par des formations continues et l'élaboration d'outils méthodologiques appropriés, afin d'assurer leur efficacité et leur pérennité.

Dans cet objectif, le PASEC grâce à l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et du programme Knowledge and Innovation

Exchange (KIX 21) a mené des diagnostics approfondis des capacités actuelles des DNE dans treize (13) pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Madagascar, République Centrafricaine, São Tomé-et-Principe, Tchad et Togo. Ces diagnostics ont mis en évidence des défis récurrents :

- un déficit de ressources humaines qualifiées dans les domaines de l'évaluation et de l'analyse des données éducatives ;
- une insuffisance d'infrastructures et d'outils technologiques nécessaires pour la gestion et l'exploitation des données d'évaluation ;
- des financements limités, restreignant la capacité des DNE à mener des évaluations régulières et d'en exploiter pleinement les résultats ;
- une faible culture de l'évaluation, rendant difficile l'appropriation et l'utilisation des résultats pour favoriser la prise de décision éducative.

Les résultats de ces diagnostics corroborent ceux précédemment réalisés par le PASEC. Face à ces défis/constats, la Stratégie de renforcement et de mise en place des DNE (SRM-DNE) a été élaborée pour apporter une réponse structurelle et renforcer durablement les capacités nationales en matière d'évaluation des apprentissages.

2

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) au sein des pays participant à l'évaluation PASEC a été conçue à travers une approche méthodique et participative. Cette approche vise à répondre efficacement aux divers besoins et spécificités de chaque contexte national, tout en respectant les normes et standards internationaux reconnus.

Phase de diagnostic / Le processus a débuté par la conduite de diagnostics exhaustifs dans 13 pays par un consortium d'experts, utilisant une collecte de données diversifiée, comprenant des analyses documentaires et des entretiens avec un large éventail de parties prenantes, y compris des ministères, des experts en évaluation, des enseignants, et des représentants de la société civile. Chaque DNE a été évalué via une analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats), ce qui a permis de cerner les forces, les faiblesses, les opportunités, et les menaces spécifiques à chaque système. Un rapport national comportant une stratégie pays a été élaboré pour la mise en place ou le renforcement du DNE, assortie d'un plan d'action. Un expert a été commis pour élaborer, sur la base de ces diagnostics, un rapport de synthèse comportant un projet de stratégie de renforcement et de mise en place des DNE, assortie d'un projet de plan d'action.

Phase de développement stratégique

Cette phase s'est appuyée sur les meilleures pratiques internationales et l'expérience du PASEC en termes de conduite d'évaluation à grande échelle des apprentissages. En effet, le PASEC a mis en place un dispositif et des outils méthodologiques robustes, qui garantissent la fiabilité et la validité des évaluations. Cette phase s'est aussi appuyée sur des enquêtes réalisées par le PASEC auprès des équipes nationales, pour identifier les besoins en renforcement des capacités. L'objectif était d'aligner la stratégie avec les exigences globales tout en garantissant son adaptabilité aux divers contextes éducatifs.

Un plan d'action détaillé est adossé au document SRM-DNE, spécifiant les échéanciers, les responsabilités assignées, et les indicateurs de performance. Des stratégies de mobilisation de ressources ont également été intégrées pour appuyer efficacement l'exécution des plans, au niveau national.

Des mécanismes de suivi et d'évaluation sont mis en place pour assurer une évaluation continue de la mise en œuvre de la stratégie.

Cette méthodologie garantit que la stratégie est non seulement bien fondée et systématique, mais également qu'elle est suffisamment flexible et réactive pour s'adapter aux dynamiques éducatives en évolution au sein des pays participant à l'évaluation PASEC. L'objectif est d'instaurer des pratiques d'évaluation robustes qui soutiennent l'amélioration continue de la qualité de l'éducation à travers les pays cibles et partant, de tout le continent africain.

3

FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN PLACE DES DNE

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) s'appuie sur des fondements institutionnels, organisationnels et opérationnels qui seront le socle de sa mise en œuvre au niveau des systèmes éducatifs nationaux.

3.1 JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN PLACE DES DNE

Les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) sont cruciaux pour la surveillance et l'amélioration continue des systèmes éducatifs. Leur développement et leur renforcement sont essentiels pour fournir des données fiables et pertinentes qui orientent les décisions politiques et pédagogiques, s'alignant sur plusieurs objectifs fondamentaux, à savoir :

- **une amélioration de la qualité de l'éducation** / Les DNE offrent des indicateurs essentiels qui facilitent le ciblage des interventions pédagogiques et la mesure de leur efficacité, contribuant directement à l'élévation des standards éducatifs ;
- **une prise de décision basée sur des preuves** / Les données probantes issues des évaluations robustes permettent d'ajuster et de formuler des politiques éducatives de manière plus adaptée aux réalités de chaque contexte ;
- **une conformité aux standards internationaux** / Le renforcement des DNE assure l'adéquation avec les cadres d'évaluation globaux, permettant la participation à des études comparatives internationales ;
- **un renforcement de la culture de l'évaluation** / le processus de développement et de renforcement du DNE exige au préalable une volonté politique et un engagement des décideurs en éducation à la production de données fiables et à l'utilisation des dites données pour le pilotage du système éducatif ;

- **une amélioration de la diffusion et de l'exploitation des résultats des évaluations** / Le renforcement des DNE permet une meilleure diffusion des résultats des évaluations auprès des décideurs, des acteurs, des praticiens et des partenaires, et une exploitation judicieuse pour orienter les politiques et pratiques éducatives pour plus d'efficacité.

Le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et en ressources humaines de qualité des DNE permettra d'atteindre les objectifs fondamentaux de la stratégie et de garantir des évaluations nationales et internationales efficaces dans les pays membres.

3.2 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

La Stratégie de renforcement et de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) s'inscrit dans un cadre institutionnel et organisationnel structuré, aligné sur les engagements internationaux en matière d'éducation et les orientations stratégiques de la CONFEMEN. Elle repose sur les principes directeurs établis par des cadres de référence mondiaux et régionaux tels que l'Objectif de développement durable 4 (ODD4) des Nations Unies, qui promeut une éducation inclusive et de qualité, et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui, à travers la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), insiste sur la nécessité de renforcer les capacités d'évaluation des apprentissages, pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs. Ces orientations internationales placent la gouvernance basée sur les données et les mécanismes d'évaluation robustes au cœur des réformes éducatives.

La SRM-DNE s'appuie également sur les engagements spécifiques pris par les Ministres de l'Éducation des pays membres de la CONFEMEN, notamment le Mémoire de 2004, adopté lors de la 51^e session ministérielle à Maurice, qui a marqué une avancée majeure

vers l'institutionnalisation des évaluations nationales des apprentissages. Cet engagement a permis de renforcer le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) avec la réforme méthodologique en 2012, adoptée lors de la session ministérielle de N'Djamena (Tchad). Cette réforme a conféré une dimension internationale aux évaluations du PASEC, favorisant ainsi la comparabilité des performances éducatives entre les pays membres et renforçant les exigences en matière d'institutionnalisation des évaluations nationales. En rappel, l'objectif du PASEC est d'accompagner les États dans le développement de dispositifs d'évaluation fondés sur des méthodologies rigoureuses et adaptées aux contextes nationaux.

Dans cette dynamique, la vision de la CONFEMEN a réaffirmé la nécessité de consolider les capacités nationales en évaluation des apprentissages et d'intégrer les résultats dans les politiques publiques. Il met l'accent sur le développement de dispositifs nationaux autonomes, institutionnalisés et méthodologiquement robustes, alignés sur les standards internationaux. La SRM-DNE n'est pas une intervention ponctuelle, mais une stratégie cohérente et durable, inscrite dans une logique de transformation des systèmes éducatifs. Elle couvre la période allant de 2026 à 2030.

3.3 STRUCTURES ET ACTEURS

La mise en œuvre efficace de la Stratégie de renforcement et de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) repose sur une gouvernance structurée et une implication coordonnée de divers acteurs institutionnels et techniques à différents niveaux. Ces structures et acteurs jouent un rôle central dans l'opérationnalisation des DNE et l'intégration des évaluations des apprentissages dans la gestion et le pilotage des systèmes éducatifs.

3.3.1 La CONFEMEN et ses instances : le cadre de coordination stratégique

La CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie) constitue l'instance suprême de pilotage et d'orientation stratégique de la SRM-DNE. En tant que cadre de concertation intergouvernementale sur les politiques éducatives, elle assure la mobilisation des engagements politiques et techniques des pays membres en faveur du renforcement des DNE. Ses instances clés incluent :

- la Conférence ministérielle, qui adopte les grandes orientations et valide les stratégies éducatives, dont la SRM-DNE ;
- le comité de pilotage du PASEC, qui fixe les orientations et valide le plan d'action de la stratégie ;
- le Secrétariat technique permanent (STP), qui assure la coordination des initiatives et le suivi de la mise en œuvre des décisions adoptées ;
- le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), qui accompagne les pays dans le développement de méthodologies d'évaluation des apprentissages et fournit un cadre technique pour les évaluations nationales et internationales ;
- le Programme d'appui au changement et à la transformation de l'Éducation (PACTE), qui soutient les pays en renforçant la prise en compte des recommandations issues de l'utilisation des résultats des évaluations dans les politiques éducatives.

3.3.2 Les structures nationales : l'ancrage institutionnel des DNE

À l'échelle nationale, les ministères de l'Éducation jouent un rôle-clé dans la mise en place et l'opérationnalisation des DNE. Ils sont responsables de :

- l'ancrage institutionnel des DNE dans les structures gouvernementales et administratives ;

- l'intégration des résultats des évaluations dans la planification et la gestion des systèmes éducatifs ;
- la mobilisation des ressources humaines et financières pour garantir la pérennité des dispositifs d'évaluation.

Les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) sont les entités opérationnelles chargées de conduire les évaluations nationales et internationales des apprentissages, au sein des Etats. Leur structuration varie selon les pays, mais ils doivent disposer :

- d'unités techniques spécialisées, composées d'experts en évaluation, psychométrie, statistiques, pédagogie et communication ;
- d'une gouvernance claire, avec un comité d'orientation et des mécanismes de validation des résultats ;
- de systèmes de gestion des données éducatives, garantissant la collecte, l'analyse et la diffusion des résultats.

3.3.3 Les acteurs techniques et éducatifs : déploiement et appropriation des évaluations

La réussite de la SRM-DNE repose également sur l'implication active des acteurs éducatifs nationaux et internationaux, qui assurent la mise en œuvre technique et l'appropriation des résultats des évaluations. Elle dépend :

- des enseignants et formateurs, qui jouent un rôle fondamental dans l'exploitation des résultats des évaluations pour améliorer les pratiques pédagogiques ;
- des chercheurs des universités, qui contribuent à l'analyse et à l'innovation méthodologique en matière d'évaluation éducative ;
- des institutions nationales qui peuvent apporter une expertise et des financements pour le développement et le renforcement des DNE ;
- des organisations de la société civile et des syndicats d'enseignants, qui veillent à la transparence et à l'équité dans l'utilisation des données d'évaluation.

La mise en œuvre de la SRM-DNE repose sur un écosystème institutionnel structuré, articulant des instances de gouvernance stratégique, des structures nationales (DNE), ainsi que des acteurs techniques et éducatifs. En assurant une coordination efficace entre ces différents niveaux, cette stratégie qui vise à renforcer durablement les dispositifs nationaux d'évaluation des apprentissages et à garantir une meilleure intégration des résultats dans les politiques éducatives, pourra être mise en œuvre efficacement.

3.4 LA VISION STRATÉGIQUE

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) ambitionne de doter les pays participant aux évaluations du PASEC de Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) robustes, autonomes et performants. Elle vise à faire de ces dispositifs des leviers stratégiques pour l'amélioration continue de la qualité de l'éducation, en garantissant leur capacité à produire des données fiables, pertinentes et exploitables. La vision s'appuie sur plusieurs leviers en exploitant les avantages qu'offre le numérique.

En renforçant les structures et les compétences en évaluation, la stratégie vise à permettre aux DNE de jouer un rôle-clé dans le pilotage des politiques éducatives, en assurant une utilisation optimale des résultats d'évaluation pour orienter les réformes, ajuster les pratiques pédagogiques et favoriser une gouvernance éducative fondée sur des données probantes. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique de transformation des systèmes d'évaluation en outils puissants au service de l'efficacité, de l'équité, ainsi que de la qualité des systèmes éducatifs nationaux.

La stratégie bénéficiera à tous les pays participant à l'évaluation PASEC dans une approche globale de mise en œuvre d'une évaluation des apprentissages allant de la conception jusqu'à

l'exploitation des résultats, pour le pilotage des systèmes éducatifs. A moyen et long termes, le PASEC vise à accompagner les pays dans

leur autonomisation sur trois dimensions complémentaires mentionnées dans le schéma suivant.

FORMATION CONTINUE
POUR LA MISE EN ŒUVRE
DES EVALUATIONS
REPOUNDANT
AUX STANDARDS
INTERNATIONAUX

APPUI A L'EXPLOITATION
DES DONNEES ET A
L'UTILISATION DES
RESULTATS

APPUI AU SUIVI DE LA
MISE EN OEUVRE DES
RECOMMANDATIONS ET A
LEUR INTEGRATION DANS
LES PLANS SECTORIELS

3.5 LES ENJEUX DE LA STRATÉGIE

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) répond à des enjeux majeurs liés à l'alignement des pratiques d'évaluation sur les exigences éducatives contemporaines, à la mobilisation et au renforcement des ressources institutionnelles et humaines, ainsi qu'à l'amélioration de l'impact des évaluations sur les politiques éducatives. Dans un contexte où la qualité de l'éducation est un levier fondamental du développement durable, cette stratégie vise à doter les pays de structures, d'outils et de mécanismes nécessaires pour institutionnaliser des Dispositifs nationaux d'évaluation efficaces et intégrés aux systèmes éducatifs nationaux.

Un premier enjeu clé réside dans la nécessité de répondre aux engagements pris par les ministres de l'Éducation de la CONFEMEN, notamment à travers le Mémorandum de 2004, qui encourage le développement de Dispositifs nationaux d'évaluation institutionnalisés, et la vision stratégique de la CONFEMEN, qui met l'accent sur la gouvernance éducative basée sur des données probantes. Aussi, un deuxième enjeu est d'assurer une harmonisation des pratiques d'évaluation avec les référentiels internationaux et les priorités éducatives nationales. En s'appuyant sur les engagements globaux tels que l'Objectif de développement durable 4 (ODD4), l'Agenda 2063 de

l'Union africaine et la Stratégie continentale de l'Éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), la SRM-DNE se doit de favoriser une convergence des méthodologies d'évaluation et un renforcement des capacités des pays à suivre et améliorer leurs performances éducatives.

Un troisième enjeu fondamental concerne la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles pour assurer la fonctionnalité, l'efficacité et la pérennité des DNE. Nombre de pays participant à l'évaluation PASEC manque de personnels qualifiés et d'infrastructures adaptées pour mener des évaluations rigoureuses et exploitables. La stratégie doit donc permettre de renforcer les compétences techniques et méthodologiques des DNE. En outre, il faut un développement d'infrastructures technologiques modernes, notamment des systèmes de gestion et d'analyse des données éducatives afin d'améliorer la collecte, le traitement et l'analyse des données, de même que l'utilisation des résultats d'évaluation.

L'impact des évaluations sur les politiques éducatives et les réformes scolaires constitue un autre enjeu majeur. Trop souvent, les résultats des évaluations restent sous-exploités dans la prise de décision, faute de mécanismes appropriés d'intégration dans les stratégies nationales. La SRM-DNE devrait instaurer des mécanismes de gouvernance et de diffusion des résultats qui garantissent leur prise en compte effective dans l'élaboration des politiques éducatives et leur appropriation par l'ensemble des acteurs du secteur éducatif.

En définitive, cette stratégie doit répondre à l'enjeu de pérennisation et de financement des DNE. La mise en place et le fonctionnement optimal de ces dispositifs nécessitent une mobilisation de ressources financières durables, combinant financements nationaux, partenariats internationaux et soutien des bailleurs de fonds.

4

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN PLACE DES DNE

4.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de la stratégie est de rendre les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) fonctionnels et efficaces, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle qui guideront les politiques éducatives nationales pour l'amélioration des programmes et pratiques pédagogiques.

4.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

• Développer la capacité institutionnelle des DNE, en :

- établissant des structures robustes et pérennes / Mettre en place des infrastructures durables pour les DNE dans chaque pays cible, assurant leur capacité à fonctionner efficacement sur le long terme ;
- consolidant les cadres juridiques et réglementaires / Renforcer les fondements légaux qui soutiennent les DNE, garantissant leur autonomie et leur alignement avec les normes internationales, ce qui est essentiel pour leur intégrité et leur crédibilité.

• Renforcer les compétences des personnels des DNE par :

- la mise en place de programmes de formation continue / Instituer des programmes de formation continue pour mettre à disposition des DNE des évaluateurs et du personnel technique avec les compétences nécessaires en méthodologies d'évaluation, en analyse statistique, en gestion de données et en reporting ;
- la mise en place et le développement de programmes de formation initiale relatifs à l'évaluation et à l'analyse des systèmes éducatifs.

• Optimiser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par :

- la modernisation des infrastructures technologiques / Mettre à jour les infrastructures informatiques des DNE, pour soutenir efficacement la collecte, le traitement et l'analyse des données ;

- l'intégration des solutions numériques / Adopter des technologies avancées pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des processus d'évaluation.

• Assurer l'exploitation des données et l'utilisation effective des résultats des évaluations dans la prise de décision, grâce :

- aux mécanismes d'intégration des résultats / Créer des systèmes pour que les résultats des évaluations soient systématiquement utilisés dans la formulation et l'ajustement des politiques éducatives ;
- à la promotion d'une culture de prise de décision fondée sur des données probantes / Encourager cette approche au sein des ministères de l'Education et d'autres institutions clés.

• Renforcer la collaboration et le partage de connaissances par :

- des réseaux de partage des meilleures pratiques / Établir des fora où les DNE peuvent échanger des connaissances, des innovations et des leçons apprises, tant au niveau régional qu'international ;
- la participation aux initiatives d'évaluation internationales / Engager les DNE dans des programmes internationaux pour assurer que leurs pratiques restent à la pointe et compatibles avec les standards internationaux.

• Garantir la durabilité financière et opérationnelle des DNE, par :

- des plans de financement à long terme / Développer des stratégies de financement diversifiées incluant des budgets nationaux, des aides internationales et des partenariats public-privé ;
- des plans de suivi et évaluation / Mettre en place des systèmes pour évaluer régulièrement l'efficacité de l'utilisation des ressources et ajuster les plans de financement en conséquence.

Ces objectifs spécifiques concourent à la transformation des DNE en structures fonctionnelles et efficaces capables de fournir des informations critiques pour le développement des politiques éducatives et la mise en œuvre

des réformes nécessaires, afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation dans les pays cibles.

4.3 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA STRATÉGIE

La mise en place et le renforcement des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) s'appuient sur des principes directeurs qui assurent leur fonctionnalité, leur efficacité, avec une transparence et une adaptabilité aux divers besoins des systèmes éducatifs. Ces principes visent à soutenir des systèmes éducatifs dynamiques et en constante évolution, tout en garantissant que toutes les interventions soient menées de manière équitable et responsable.

Voici les principes directeurs qui guident cette stratégie :

Autonomie des DNE / Garantir que les DNE opèrent de manière crédible, avec une autonomie décisionnelle concernant leurs méthodologies, opérations et rapports.

Implémentation / Établir des cadres législatifs ou réglementaires robustes pour assurer l'indépendance opérationnelle et financière des DNE, les protégeant des influences politiques et administratives extérieures.

Équité éducative / Promouvoir l'équité en éducation à travers les activités des DNE, s'assurant que les évaluations et les interventions bénéficient équitablement à toutes les populations, y compris les groupes défavorisés et vulnérables.

Implémentation / Concevoir et utiliser des outils d'évaluation qui identifient et mettent les disparités et les inégalités dans les résultats éducatifs, guidant ainsi les politiques pour réduire ces inégalités.

Décentralisation et déconcentration / Rapprocher les processus décisionnels des bénéficiaires en décentralisant les fonctions d'évaluation au niveau local, régional ou provincial.

Implémentation / Développer, avec l'appui des structures déconcentrées de l'éducation, des structures régionales ou locales pour les DNE, permettant une adaptation des évaluations et des interventions aux spécificités locales.

Participation et inclusion / Engager activement diverses parties prenantes dans le processus d'évaluation, y compris les éducateurs, les parents, les élèves et les communautés.
Implémentation / Établir des plateformes et des canaux de communication efficaces pour faciliter une participation significative dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives.

Transparence et redevabilité / Opérer de manière transparente pour renforcer la confiance des parties prenantes et la légitimité des DNE.

Implémentation / Publier régulièrement des rapports détaillés sur les méthodologies, les résultats et les suivis d'évaluation puis rendre ces informations accessibles au public pour assurer une responsabilité et une implication accrues.

Continuité et durabilité / Assurer la pérennité des initiatives de mise en place et de renforcement des DNE, face aux mutations institutionnelles.

Implémentation / Mettre en place des politiques et des pratiques qui garantissent un soutien continu et une allocation stable de ressources aux DNE, indépendamment des crises socio-politiques et économiques, des mutations institutionnelles.

En s'inscrivant dans ces principes directeurs, la stratégie globale cherche non seulement à établir des DNE robustes et adaptatifs mais aussi à soutenir des améliorations continues dans la gestion et l'évaluation des systèmes éducatifs, contribuant ainsi à l'élévation de la qualité de l'éducation à l'échelle nationale et internationale.

5

PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

5.1 PRINCIPAUX CONSTATS

Les diagnostics réalisés dans treize pays participant à l'évaluation PASEC ont mis en évidence des défis structurels majeurs qui limitent l'efficacité des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) et compromettent leur contribution à l'amélioration des politiques éducatives. Ces défis en termes de constats révèlent non seulement des faiblesses institutionnelles et opérationnelles, mais aussi des opportunités d'optimisation et de modernisation de ces Dispositifs d'évaluation. Il s'agit :

- **de l'insuffisance des ressources humaines et matérielles** au sein des DNE, caractérisée par un déficit de **personnel qualifié** en évaluation des apprentissages, en psychométrie et en gestion des données. Elle s'accompagne d'un manque d'**infrastructures technologiques adaptées** pour assurer la collecte, le traitement et l'analyse des données éducatives ;
- **de l'exploitation limitée des résultats d'évaluation**, qui constitue un frein majeur. Dans de nombreux pays, les données issues des évaluations ne sont pas pleinement utilisées pour influencer la planification éducative, ajuster les politiques éducatives et les programmes scolaires ou améliorer directement les pratiques pédagogiques en classe. L'absence de mécanismes efficaces de diffusion et d'appropriation des résultats empêche une intégration optimale des évaluations dans les stratégies nationales d'amélioration de la qualité de l'éducation ;
- **du manque d'autonomie et de pérennité des DNE**, dû en grande partie à une gouvernance institutionnelle instable et à un **financement irrégulier**. Le soutien institutionnel étant souvent insuffisant, ces dispositifs fonctionnent avec des ressources limitées, ce qui entrave leur efficacité et leur capacité à mener des évaluations régulières et de qualité ;
- **de la faiblesse des capacités technologiques et informatiques** dans la collecte et l'analyse

des données. Elle constitue un obstacle au développement de dispositifs d'évaluation modernes et performants. L'usage des technologies pour la gestion des évaluations est encore limité dans de nombreux DNE, nécessitant une mise à niveau des outils et des compétences en gestion numérique des données ;

- **de la faible intégration des DNE dans les systèmes éducatifs nationaux**. Ce constat rend leur travail moins performant par rapport aux objectifs éducatifs globaux. L'absence d'une articulation claire entre les DNE et les Ministères de l'Éducation, les universités et les autres structures d'évaluation et de planification limite leur impact et leur reconnaissance en tant qu'acteurs centraux du pilotage éducatif.

5.2 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Face à ces constats, il ressort de la synthèse des diagnostics, un ensemble de recommandations visant à optimiser la fonctionnalité, l'efficacité, l'autonomie et l'impact des DNE. Ces recommandations s'inscrivent dans une démarche de transformation structurelle et opérationnelle des dispositifs d'évaluation, afin qu'ils deviennent de véritables outils stratégiques au service de l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs.

1. **Augmenter l'investissement dans les ressources humaines et matérielles**. Pour cela il faudra :
 - recruter et former des spécialistes dans les domaines en lien avec l'évaluation des apprentissages ;
 - améliorer l'infrastructure technologique pour supporter efficacement la collecte et l'analyse des données.

Il est essentiel de renforcer les équipes des DNE par le recrutement et la formation de spécia-

listes en psychométrie, en gestion des évaluations et en analyse des politiques éducatives. Par ailleurs, le renforcement des infrastructures technologiques doit être une priorité, en dotant les DNE d'outils performants pour la collecte et le traitement des données éducatives.

2. Renforcer l'autonomie et la pérennité des DNE. Cela consistera à :

- établir des cadres législatifs/réglementaires et des politiques qui renforcent l'opérationnalité des DNE ;
- assurer un financement stable et adéquat par des allocations budgétaires nationales et l'apport des partenariats internationaux.

3. Assurer la fonctionnalité des DNE, il faudra :

- organiser régulièrement des cycles d'évaluation des apprentissages ;
- renforcer les capacités de participation aux évaluations internationales.

4. Améliorer la diffusion et l'utilisation des résultats d'évaluation. Cela exigera de :

- développer des mécanismes de diffusion et de prise en compte des résultats d'évaluations dans la formulation et la réforme des politiques éducatives ;
- sensibiliser les décideurs, les praticiens et les autres catégories d'acteurs à l'interprétation et l'utilisation des données d'évaluation.

5. Renforcer les capacités technologiques en collecte et analyse de données et en gestion de projets d'évaluation. On ne pourra pas le faire sans :

- mettre en place des programmes de formation continue sur les nouvelles méthodologies d'évaluation et les outils de gestion de données ;
- renforcer les capacités informatiques et technologiques ;
- encourager le partage des bonnes pratiques du DNE en matière d'évaluation des apprentissages, à travers des conférences internationales et des réseaux d'échange.

6. Renforcer l'efficacité des DNE dans les systèmes éducatifs. Cela nécessitera :

- de renforcer les liens entre les DNE et d'autres structures d'éducation et de formation, les universités et les ministères ;
- de clarifier les rôles et les responsabilités des DNE pour assurer une collaboration efficace et un alignement avec les objectifs éducatifs nationaux.

En adoptant et en mettant en œuvre ces propositions, les pays amélioreront non seulement la fonctionnalité et l'efficacité de leurs DNE mais aussi assureront que ces dispositifs jouent un rôle central dans l'amélioration continue de la qualité de l'éducation, basée sur des données pertinentes et fiables. Ces efforts contribueront à des systèmes éducatifs plus réactifs et mieux adaptés aux besoins des apprenants et de la société.

6

TYPES D'APPUI

L'appui nécessaire pour les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) varie grandement selon leur état de développement et leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux. Cette stratégie définit des approches spécifiques pour soutenir les DNE, en tenant compte de leur état des lieux, suite au diagnostic.

6.1 DNE EXISTANTS

1. Renforcement des capacités

Cela passera par la mise en pratique de mesures concrètes

- **Objectif** / Recruter/mettre à disposition et améliorer les compétences techniques et analytiques des équipes existantes ;
- **Méthodes** / Recruter, offrir des formations avancées en analyse de données, en psychométrie, et en gestion de projets d'évaluation. Faciliter des échanges avec d'autres pays pour partager et adopter les meilleures pratiques internationales.

2. Mise à jour technologique

- **Objectif** / Moderniser les outils et les processus d'évaluation pour augmenter l'efficacité et la précision.
- **Méthodes** / Investir dans de nouveaux logiciels d'analyse de données et de gestion de l'information. Développer des plateformes en ligne pour faciliter la saisie et l'analyse des données éducatives.

3. Renforcement institutionnel

- **Objectif** / Consolider l'autonomie et la pérennité des DNE.
- **Méthodes** / Revoir et renforcer les cadres juridiques et réglementaires qui gouvernent les DNE, assurant leur fonctionnalité, leur autonomie et alignement avec les objectifs éducatifs nationaux.

4. Financement et ressources

- **Objectif** / Assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement des DNE et la conduite des évaluations.

- **Méthodes** / Mobiliser des fonds en s'adressant à des partenariats internationaux, en recourant à des subventions gouvernementales et en sollicitant des collaborations avec des organismes de financement éducatif.

5. Promotion de la culture d'évaluation

- **Objectif** / Sensibiliser et engager les parties prenantes à l'importance de l'évaluation en vue de l'amélioration de la qualité éducative.
- **Méthodes** / Organiser des campagnes de communication, des ateliers de travail avec les éducateurs, les parents d'élèves et les décideurs. Publier régulièrement les résultats des évaluations pour renforcer la transparence et la confiance dans les processus d'évaluation.

6. Suivi et soutien continu

- **Objectif** / Maintenir une amélioration continue des capacités des DNE.
- **Méthodes** / Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des DNE, offrir un soutien continu en termes de formation et de ressources

6.2 DNE NON EXISTANT

1. Conception et implémentation du DNE

- **Objectif** / Concevoir et implémenter un DNE.
- **Méthodes** / Mener un plaidoyer auprès des décideurs, mettre à contribution l'expertise nécessaire dont celle du PASEC, planifier, mettre en place, assurer la formation initiale des équipes du DNE.

2. Support institutionnel

- **Objectif** / Établir une base solide pour les nouvelles structures d'évaluation.
- **Méthodes** / Aider à développer des politiques et des procédures pour les opérations des DNE, intégrer les DNE dans les politiques éducatives nationales, et aligner les objectifs des DNE avec les objectifs de développement éducatif à long terme.

3. Promotion de la culture d'évaluation

- **Objectif** / Sensibiliser et engager les parties prenantes à l'importance de l'évaluation dans l'amélioration de la qualité éducative.
- **Méthodes** / Organiser des campagnes de communication, des ateliers de travail avec les éducateurs, les parents d'élèves et les décideurs. Publier régulièrement les résultats des évaluations pour renforcer la transparence et la confiance dans les processus d'évaluation.

4. Suivi et soutien continu

- **Objectif** / Maintenir une amélioration continue des capacités des DNE.
- **Méthodes** / Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des DNE, offrir un soutien continu en termes de formation et de ressources

5. Financement et ressources

- **Objectif** / Assurer les ressources nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement des DNE.
- **Méthodes** / Mobiliser des fonds grâce à l'apport des partenariats internationaux, des subventions gouvernementales, et des collaborations avec des organismes de financement éducatif.

Tableau 1 : Synthèse des types d'appui selon la situation du DNE

SITUATION DU DNE	TYPE D'APPUI	OBJECTIF
DNE existants	Renforcement des capacités	Améliorer les compétences techniques et analytiques des équipes existantes
	Mise à jour technologique	Moderniser les outils et les processus d'évaluation pour augmenter l'efficacité et la précision
	Renforcement institutionnel	Consolider l'autonomie et la pérennité des DNE
	Financement et ressources	Assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement initial des DNE et la conduite des évaluations
	Promotion de la culture d'évaluation	Sensibiliser et engager les parties prenantes à l'importance de l'évaluation
	Suivi et soutien continu	Maintenir une amélioration continue des capacités des DNE

SITUATION DU DNE	TYPE D'APPUI	OBJECTIF
DNE non existant	Conception et implémentation du DNE	Concevoir et implémenter un DNE
	Support institutionnel	Établir une base solide pour les nouvelles structures d'évaluation
	Promotion de la culture d'évaluation	Sensibiliser et engager les parties prenantes à l'importance de l'évaluation
	Suivi et soutien continu	Maintenir une amélioration continue des capacités des DNE
	Financement et ressources	Assurer les ressources nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement initial des DNE

En adaptant le type d'appui au stade de développement des DNE, cette stratégie vise à garantir que chaque dispositif national d'évaluation sera fonctionnel et efficace.



AXES STRATÉGIQUES POUR LE RENFORCEMENT ET LA MISE EN PLACE DES DNE

Pour garantir une mise en place et un renforcement efficace des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE), la Stratégie de renforcement et de mise en place des DNE (SRM-DNE) s'appuie sur des axes stratégiques clés visant à structurer durablement ces dispositifs, à renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles et à optimiser leur contribution au pilotage des politiques éducatives. Ces axes définissent les priorités d'intervention et les actions à entreprendre pour assurer le développement de DNE autonomes, performants et intégrés aux systèmes éducatifs nationaux, permettant ainsi une utilisation efficace et optimale des résultats des évaluations pour l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

7.1 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Objectif : Structurer ou restructurer les DNE pour améliorer leur efficacité organisationnelle et leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux.

- **Propositions de structuration** / Elaborer des modèles organisationnels qui optimisent la fonctionnalité et l'efficacité des DNE.
- **Elaboration d'un document cadre d'orientation des évaluations des apprentissages ou politique nationale d'évaluation des apprentissages** / Elaborer un document de cadrage structurant qui définisse l'ensemble des éléments, principes, outils et processus nécessaires pour encadrer, planifier, mettre en œuvre, analyser et suivre une évaluation des apprentissages. Ce document est également centré sur l'utilisation des résultats pour renforcer la qualité de l'enseignement. Il devra définir clairement les procédures et les responsabilités, en mettant l'accent sur l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et administratives.

- **Clarification des rôles et responsabilités** / Définir clairement les tâches et les fonctions au sein des DNE pour assurer une conduite efficace et sans heurts des évaluations.

7.2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Objectif : Accroître les compétences et les ressources matérielles disponibles pour les DNE afin de renforcer leur fonctionnalité et efficacité.

- **Formation et développement professionnel** / Offrir des programmes continus de formation pour doter les employés des compétences nécessaires à la conduite d'évaluations efficaces.
- **Recrutement ciblé** / Engager des professionnels qualifiés pour combler les déficits de compétences identifiés lors des diagnostics.
- **Approvisionnement en matériel** / Fournir des outils technologiques avancés nécessaires pour les activités d'évaluation et de gestion des données.

Selon l'expérience du PASEC, il ressort que les ressources humaines spécifiques indispensables à une équipe nationale de Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) sont très précises. Le tableau ci-dessous récapitule les rôles clés au sein de l'équipe, leurs responsabilités principales, et les qualifications requises pour chaque poste.

Tableau 2 : équipe type

RÔLE	RESPONSABILITÉS PRINCIPALES	QUALIFICATIONS REQUISES
Responsable du DNE	• Coordination du travail de l'équipe et suivi de l'enquête. • Supervision des opérations de terrain. • Gestion financière et logistique. • Rédaction des rapports de terrain et rapports nationaux. • Interlocuteur principal pour le PASEC et suivi des recommandations.	• Expérience en gestion de projet et en coordination d'équipe. • Compétences en communication et en rédaction de rapports. • Capacité d'analyse des données. • Connaissance des protocoles d'enquête. • Bonne connaissance du système éducatif • Expérience en évaluation de l'éducation
Pédagogues/Didacticiens	• Relecture et adaptation des tests au contexte national. • Supervision de la traduction des tests et instruments d'enquête. • Formation à l'administration des tests. • Supervision de l'encodage des instruments de retour de la collecte.	• Diplôme en pédagogie, psychopédagogie, didactique, sciences de l'éducation, ou psychologie de l'éducation. • Expérience en supervision pédagogique.
Statisticien	• Traitement des données et analyse statistique pour la rédaction des rapports nationaux. • Application de techniques statistiques avancées. • Gestion de l'échantillonnage et de la saisie des données. • Traitement des données et analyse pour la rédaction des rapports nationaux.	• Diplôme en statistique. • Expérience en gestion de données issues des systèmes éducatifs et/ou en évaluation de politiques publiques. • Maîtrise des logiciels statistiques comme STATA ou SPSS.
Planificateur de l'éducation	• Fournir des informations sur le système éducatif primaire. • Contribuer à l'élaboration du diagnostic et du plan sectoriel éducatif. • Participation à la rédaction du rapport national.	• Diplôme dans le domaine de la planification et de l'analyse des systèmes éducatifs. • Excellente connaissance du système éducatif national et des politiques éducatives. • Bonne capacité de rédaction en français.

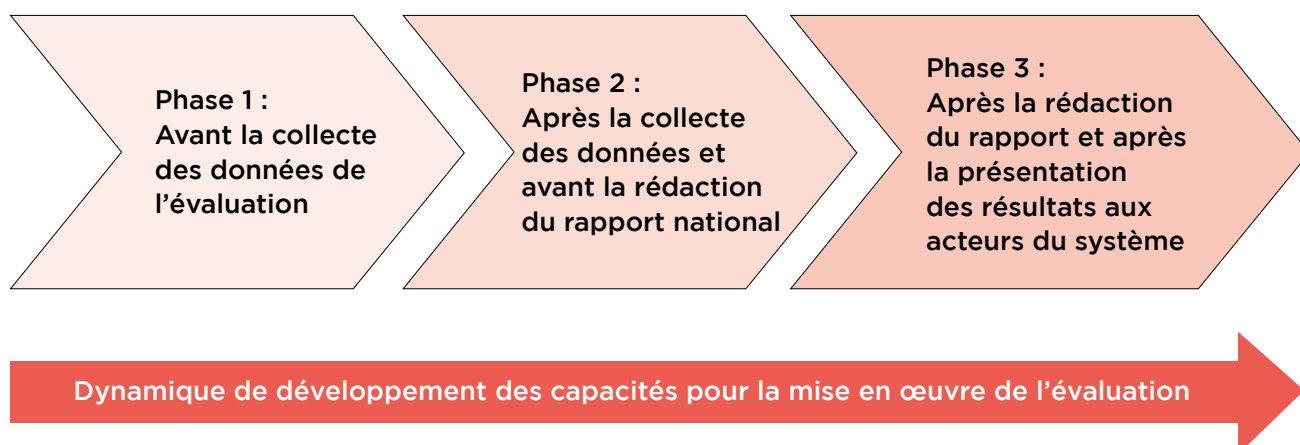
Communicateur	• Construire les supports de communication • Elaborer des plans de communications sur les résultats des évaluations • Assurer la visibilité sur les réseaux et internet	• Diplôme en communication • Bonnes compétences en communication et en rédaction de rapports • Bonne connaissance du système éducatif
Informaticien	• Gestion des données, création de masques de saisie, et support informatique général pour l'équipe.	• Compétences en gestion de données et en informatique. • Expérience avec les outils de création et gestion de bases de données. • Connaissance en intelligence Artificielle
Financier	• Élaboration du budget • Exécution du budget • Rapport financier • Montage des dossier financier	• Diplôme en gestion /finances comptabilité • Bonne connaissance du système éducatif

Le recrutement et la formation des équipes devront se faire suivant ces indications pour garantir une mise en œuvre efficace et coordonnée des évaluations des apprentissages.

Les pays affichent des besoins spéciaux en ressources humaines, certains nécessitant un recrutement dans des domaines spécifiques, tandis que d'autres se concentrent sur la maximisation des compétences existantes par la formation continue. Il est également crucial de

prendre en compte le turnover, anticipant des recrutements à court et moyen termes, notamment pour des personnels qualifiés en conception d'outils et en élaboration de tests standardisés.

Pour un meilleur fonctionnement des DNE, les domaines de renforcement des capacités doivent être liés aux trois phases essentielles et complémentaires de mise en œuvre d'une évaluation des apprentissages.



Phase 1 / Avant la collecte des données de l'évaluation

Les spécialistes seront recrutés sur la base de :

- leurs capacités à élaborer des instruments de qualité en passant par l'identification des items et la compréhension d'une table de spécification en lien avec le curriculum et le domaine à évaluer (lecture, mathématiques, sciences, etc.). A ce niveau les pédagogues des équipes doivent jouer un rôle essentiel.
- Leurs capacités à comprendre la mise en place d'une base correcte de données sur les écoles.
- Capacités à faire l'échantillonnage des écoles.

Phase 2 / Après la collecte des données et avant la rédaction du rapport national

Les critères des personnes à recruter seront :

- les capacités à assurer le contrôle de la saisie correcte des données et à assurer leur cohérence avec les données contenues dans les livrets des élèves, les questionnaires ;
- leurs capacités à nettoyer les données issues des enquêtes ;
- leurs capacités à exploiter la base de données des évaluations nationales et celles du PASEC et à analyser de façon pointue les données et à produire des analyses pertinentes et utiles au pilotage du système éducatif ;
- leurs capacités à adapter le plan standard d'un rapport national d'évaluation et à pouvoir l'alimenter en vue de la rédaction finale du rapport répondant aux normes de qualité requises.

Phase 3 / Après la rédaction du rapport et après la présentation des résultats aux acteurs du système

Cette phase, comme les deux précédentes, est d'une importante capitale quand on sait que la plupart des pays ont du mal non seulement à faire le suivi correct des grandes recommandations issues des résultats de l'évaluation mais aussi à proposer un plan d'action cohérent de leur mise en œuvre avec la politique sectorielle pour impulser le changement. Les critères seront :

- leurs capacités à élaborer un plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues des évaluations nationales et internationales notamment celles du PASEC.
- Leurs capacités à élaborer un plan d'action pour la diffusion et l'exploitation des résultats des évaluations nationales et internationales notamment celles du PASEC.
- Leurs capacités à faire le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action et à remonter les données vers la CONFEMEN.

7.3 AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE)

Objectif 1 / Développer et intégrer des systèmes d'information avancés pour une gestion optimisée des données éducatives.

- **Développement de systèmes d'information /** Construire et intégrer des plateformes robustes pour la gestion, l'analyse, et le stockage des données.
- **Formation technologique /** Former les personnels à utiliser efficacement ces systèmes pour garantir une gestion et une analyse précises des données.

Objectif 2 / Renforcer les canaux de communication entre les DNE et les autres acteurs du système éducatif.

- **Actions**
 - **Plateforme de communication intégrée /** Développer des systèmes qui facilitent les échanges d'informations entre les DNE, les écoles, et les universités.
 - **Promotion de la collaboration intersectorielle /** Créer des groupes de travail incluant divers acteurs éducatifs pour une approche intégrée des évaluations.

7.4 AXE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DIFFUSION ET D'EXPLOITATION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES APPRENTISSAGES

Objectif / Optimiser l'utilisation des données issues des évaluations des acquis des apprentissages pour améliorer la qualité du système éducatif. Cela nécessite :

- **la mise en place de mécanismes systématiques** pour l'exploitation des données et des résultats des évaluations, assurant une intégration régulière et efficace des données dans les processus de décision et de réforme éducative ;
- **la concertation régulière avec les décideurs** pour garantir que les données d'évaluation sont prises en compte de manière effective dans la formulation des politiques éducatives. Cela implique des échanges structurés et des retours périodiques pour adapter les stratégies en fonction des résultats obtenus et des objectifs à atteindre ;
- **une stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats** / Élaborer des stratégies, des méthodes, des programmes et des plans pour partager et utiliser les résultats des évaluations de manière à influencer positivement les politiques éducatives.

7.5 RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Objectif / Tisser des liens avec des institutions pour enrichir les capacités techniques et méthodologiques des DNE.

Niveau national

Il s'agira :

- **de conventions de partenariat au niveau national** avec des institutions publiques, privés, société civile, représentation organisation internationales.

Niveau international

Il s'agira alors :

- **de partenariats internationaux** / Établir des collaborations avec des organisations mondiales pour le transfert de connaissances et le partage des meilleures pratiques.
- **de participation à des réseaux internationaux** / S'engager dans des forums globaux pour rester informé des derniers développements dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et intégrer ces innovations dans les pratiques nationales.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques assurera la fonctionnalité et l'efficacité des DNE pour faire face aux défis contemporains de l'éducation et pour soutenir l'amélioration continue de la qualité de l'éducation dans les pays participant à l'évaluation PASEC.



ACTIONS PRIORITAIRES PAR AXE

8.1 AXE 1 / DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Objectif spécifique 1 / Structurer ou restructurer les DNE pour optimiser leur efficacité et leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux.

Actions

- **Restructuration des DNE** / Proposer des modèles organisationnels améliorés pour renforcer la coordination et la gestion interne.
- **Elaboration d'un document cadre d'orientation des évaluations des apprentissages ou politique nationale d'évaluation des apprentissages** / Elaborer un document de cadrage structurant qui définit l'ensemble des éléments, principes, outils et processus nécessaires pour encadrer, planifier, mettre en œuvre, analyser et suivre une évaluation des apprentissages. Ce document est également centré sur l'utilisation des résultats pour renforcer la qualité de l'enseignement. Il devra définir clairement les procédures et les responsabilités, en mettant l'accent sur l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et administratives.
- **Clarification des rôles et responsabilités** / Définir clairement les fonctions au sein des DNE pour éviter les chevauchements et optimiser les opérations.
- **Simplification des procédures administratives** / Réviser et simplifier les procédures administratives pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts et les délais.
- **Mise en place de mécanismes d'évaluation régulière des performances des DNE** / Revues périodiques pour évaluer et améliorer continuellement la performance des DNE. Utiliser les données des évaluations pour ajuster les stratégies et répondre pro activement aux défis émergents.

Objectif spécifique 2 / Adopter et adapter les meilleures pratiques internationales pour améliorer les opérations des DNE.

Actions

- **Benchmarking et analyses** / Étudier et intégrer des pratiques exemplaires d'autres systèmes et dispositifs d'évaluation réussis à l'international.

8.2 AXE 2 / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Objectif spécifique 1 / Accroître les compétences et les ressources matérielles disponibles pour les DNE afin de renforcer leur fonctionnalité et leur efficacité.

Actions

- **Programmes de formation initiale et continue** / Elaborer des plans /programmes de formation couvrant les techniques avancées en matière d'analyse de données, de psychométrie, et d'évaluation éducative.
- **Recrutement ciblé** / Engager des professionnels qualifiés pour répondre aux besoins spécifiques en compétences identifiés lors des diagnostics.
- **Approvisionnement en matériel** / Fournir des outils technologiques avancés nécessaires pour les activités d'évaluation et de gestion des données.

Objectif spécifique 2 / Assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement optimal des DNE.

Actions

- **Identification des besoins en financement et équipements** / Conduire des analyses détaillées pour déterminer les exigences matérielles et financières.
- **Mobilisation des ressources** / Développer des propositions de financement et explorer des co-financements pour soutenir les activités des DNE.

8.3 AXE 3 / AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGÉ)

Objectif spécifique 1 / Développer et intégrer des systèmes d'information avancés pour une gestion optimisée des données éducatives.

Actions

- **Développement de systèmes d'information** / Construire et intégrer des plateformes robustes pour la gestion, l'analyse, et le stockage des données.
- **Formation technologique** / Former les employés à l'utilisation efficacement ces systèmes pour garantir une gestion et une analyse précises des données.

Objectif spécifique 2 / Renforcer les canaux de communication entre les DNE et les autres acteurs du système éducatif.

Actions

- **Plateforme de communication intégrée** / Développer des systèmes qui facilitent les échanges d'informations entre les DNE, les écoles, et les universités.
- **Promotion de la collaboration intersectorielle** / Créer des groupes de travail incluant divers acteurs éducatifs pour une approche intégrée des évaluations.

8.4 AXE 4 / RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DIFFUSION ET D'EXPLOITATION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES APPRENTISSAGES

Objectif / Optimiser l'utilisation des données issues des évaluations des acquis des apprentissages pour améliorer la qualité du système éducatif.

Actions

- **Mise en place de mécanismes systématiques** pour l'exploitation des résultats des évaluations, assurant une intégration régulière et efficace des données dans les processus de décision et de réforme éducative.
- **Concertation régulière avec les décideurs** pour garantir que les données d'évaluation sont prises en compte de manière effective dans la formulation des politiques éducatives. Cela implique des échanges structurés et des retours périodiques pour adapter les stratégies en fonction des résultats obtenus et des objectifs à atteindre.
- **Elaboration d'une stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats** / Élaborer des plans et méthodes pour partager et utiliser les résultats des évaluations de manière à influencer positivement les politiques éducatives.

8.5 AXE 5 / RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ET DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Objectif / Tisser des liens avec des institutions pour enrichir les capacités techniques et managériales des DNE.

Niveau national

- Etablissement de convention de collaboration avec des institutions publiques, privés, société civile, représentation des organisations internationales

Niveau international

- **Partenariats internationaux** / Établir des collaborations avec des organisations mondiales

pour le transfert de connaissances et le partage des meilleures pratiques.

- **Participation à des réseaux internationaux** / S'engager dans des forums globaux pour rester informé des derniers développements dans le domaine de l'évaluation éducative et intégrer ces innovations dans les pratiques nationales.

En suivant ces actions prioritaires, la stratégie vise à mettre à la disposition des DNE des ressources humaines et matérielles avec les outils méthodologiques et technologiques nécessaires ; afin de répondre efficacement aux besoins éducatifs actuels et futurs, assurant ainsi une amélioration continue de la qualité de l'éducation grâce à des évaluations précises et fiables.

Tableau 3 : récapitulatif des actions de la SRM-DNE

ACTIONS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	INDICATEURS	RESPONSABLES
Développement institutionnel et organisationnel	Optimiser la structure et la gestion des DNE.	Restructuration des DNE, clarification des rôles.	Plans de restructuration approuvés, documentation des rôles et responsabilités.	MEN, Responsables des DNE.
Renforcement des capacités en ressources humaines	Améliorer les compétences et ressources humaines pour les DNE.	Programmes de formation, recrutement ciblé.	Nombre de formations dispensées, nombre de recrutements réalisés.	CONFEMEN, MEN, Ressources humaines DNE.
Mise en place de systèmes de gestion de l'information	Intégrer des technologies avancées pour la gestion des données.	Développement de systèmes d'information, formation technique.	Systèmes déployés, nombre de personnels formés.	CONFEMEN, MEN, DSI, Responsable Informatique DNE.
Amélioration de la communication et de la collaboration	Renforcer les échanges entre DNE et autres acteurs éducatifs.	Développement de plateformes de communication, organisation d'ateliers.	Plateformes opérationnelles, ateliers tenus par an.	CONFEMEN, MEN, Communication DNE.

ACTION	OBJECTIF	ACTIVITÉS	INDICATEURS	RESPONSABLE
Renforcement du financement et équipement matériel	Assurer les ressources nécessaires pour les DNE.	Identification des besoins, mobilisation des ressources.	Rapport des besoins financiers et matériels, fonds levés.	CONFEMEN, MEN Responsable Finance DNE.
Promotion de meilleures pratiques	Adopter et adapter les meilleures pratiques internationales.	Benchmarking, participation à des réseaux internationaux.	Rapports de benchmarking publiés, nombre de réseaux rejoints.	CONFEMEN MEN R Développement stratégique DNE.
Développement de politiques adaptées	Formuler des politiques qui soutiennent les objectifs des DNE.	Collaboration avec décideurs, élaboration de politiques.	Politiques formulées et adoptées.	CONFEMEN MEN R Politique DNE.
Évaluation régulière des performances des DNE	Assurer l'amélioration continue des DNE.	Revue périodiques des performances, ajustements stratégiques.	Rapports d'évaluation périodiques publiés.	CONFEMEN Unité d'évaluation DNE.
Concertation régulière avec les décideurs	Assurer un dialogue permanent avec les décideurs	Session périodique d'échange	Rapports périodiques publiés.	Unité d'évaluation DNE.
Collaboration internationale et partenariats	Établir des collaborations enrichissantes.	Renforcement des liens internationaux, participation à des projets.	Nombre de partenariats formés, projets internationaux réalisés.	CONFEMEN Relations internationales DNE.

9

MÉCANISME DE COORDINATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

La mise en œuvre efficace de la stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) repose sur un mécanisme robuste de coordination et de suivi-évaluation, garantissant l'atteinte des objectifs stratégiques et l'adaptation continue des actions en fonction des besoins identifiés. Ce dispositif assure une gestion transparente et efficiente, tout en facilitant une communication fluide et un engagement constant des parties prenantes, permettant ainsi un ajustement en temps opportun pour maximiser l'impact des évaluations nationales et internationales sur les politiques éducatives.

9.1 STRUCTURE DE COORDINATION

Le dispositif de coordination de la SRM-DNE repose sur une architecture institutionnelle structurée, impliquant plusieurs niveaux d'acteurs aux échelles nationale et régionale.

- **Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) au niveau des pays** / Ces entités sont responsables de la mise en œuvre des actions définies dans le plan stratégique national, de la collecte des données, ainsi que de la transmission régulière des rapports d'avancement à l'Unité de Suivi (US) de la SRM-DNE.
- **Unité de suivi de la SRM-DNE** / Il s'agit du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC). Cette unité joue un rôle central dans la planification, l'exécution et le suivi des activités de la stratégie. Elle veille à l'application des orientations du Comité de pilotage (CP), suit l'état d'avancement du Plan d'action, produit des rapports trimestriels et assure l'évaluation finale du programme.
- **Comité scientifique du PASEC** / Il assure la validation scientifique des méthodologies, des outils d'évaluation et des résultats produits dans le cadre de la SRM-DNE. Il garantit

ainsi la rigueur et la crédibilité des évaluations menées.

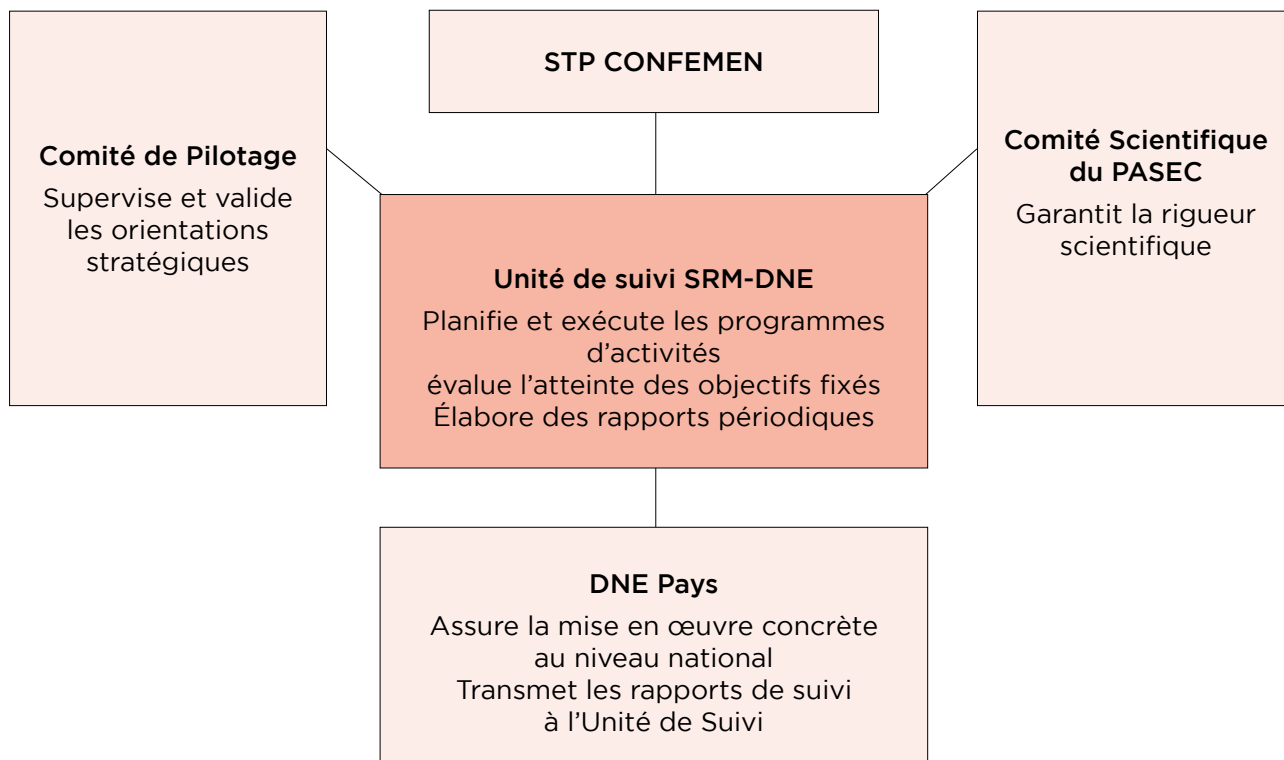
- **Comité de Pilotage du PASEC** / Cette instance stratégique de validation et d'orientation est chargée d'approuver les programmes annuels d'activités, d'examiner les rapports de suivi et de proposer des ajustements pour optimiser l'impact des DNE dans les systèmes éducatifs.

9.2 SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi-évaluation est un élément clé du mécanisme de gouvernance de la SRM-DNE. Il permet de mesurer l'impact des actions mises en œuvre et d'optimiser la prise de décision.

- **Plan de suivi-évaluation** / Ce plan détaillé définit des indicateurs de performance précis, des cibles spécifiques et un calendrier d'évaluation pour suivre l'évolution des DNE et des actions stratégiques mises en place.
- **Rapports périodiques** / Une routine de rapports trimestriels et annuels sera instaurée pour assurer une évaluation continue des progrès réalisés et identifier les points d'amélioration. Ces rapports, préparés par l'Unité de Suivi (US), sont transmis au Comité de pilotage, qui valide les ajustements nécessaires.

Schéma 1 : Dispositif de pilotage et de suivi de la SRM-DNE



9.3 OUTILS DE SUIVI

Pour garantir une évaluation efficace et en temps réel de la mise en œuvre de la stratégie, plusieurs outils devront être déployés :

- **Le suivi continue à travers les Systèmes d'information de gestion (SIG)** / Ces plateformes numériques permettent de collecter, centraliser et analyser les données relatives aux performances des DNE, facilitant ainsi l'identification rapide des défis et des réussites.
- **Évaluations périodiques** / Des audits internes et externes sont régulièrement réalisés pour évaluer l'efficacité des actions entreprises et ajuster les approches en conséquence. Ces évaluations permettent également de garantir l'alignement des DNE avec les normes internationales et les priorités éducatives nationales.

9.4 COMMUNICATION ET RETOUR D'INFORMATION

Un dispositif de communication dynamique est essentiel pour assurer une appropriation collective de la stratégie et favoriser l'adhésion des parties prenantes. Ce seront :

- **des canaux de communication ouverts** / Des mécanismes de communication sont mis en place, incluant des réunions régulières, des newsletters, des rapports de synthèse et des plateformes en ligne, permettant un partage d'informations continu et accessible.
- **des ateliers et conférences** / Des séminaires et ateliers de travail sont organisés régulièrement pour partager les meilleures pratiques, discuter des avancées et adapter les stratégies en fonction des retours du terrain. Ces rencontres impliquent les responsables des DNE, les ministères de l'Éducation, les experts en évaluation ainsi que des partenaires techniques et financiers.

9.5 RÉAJUSTEMENTS BASÉS SUR LES ÉVALUATIONS

La SRM-DNE reposera sur un mécanisme de rétroaction souple, garantissant que les décisions stratégiques et opérationnelles restent réactives aux réalités du terrain. Ce seront :

- **un mécanisme de rétroaction rapide** / Un système est mis en place pour permettre des ajustements immédiats en fonction des résultats des évaluations et des retours des parties prenantes. Cela assure une réactivité constante aux besoins des DNE et des systèmes éducatifs nationaux.
- **une intégration des apprentissages** / Les leçons tirées des évaluations et des expériences terrain sont systématiquement intégrées dans la planification des actions futures, garantissant une amélioration continue des approches et des méthodologies.

Le mécanisme de coordination et de suivi-évaluation constitue une assise stratégique essentielle pour garantir la réussite et la pérennité de la SRM-DNE. Il repose sur une gouvernance claire et structurée, impliquant des instances décisionnelles et techniques à plusieurs niveaux. Il favorise aussi une gestion proactive et réactive des initiatives en matière d'évaluation des apprentissages. Grâce à un suivi rigoureux, des outils de gestion performants et une communication efficace, ce mécanisme garantit que les investissements dans les DNE produisent les résultats escomptés, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.

10

MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE

La réussite de la stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 repose sur l'établissement d'un plan de financement robuste et diversifié, avec une inscription budgétaire au niveau national pour garantir la viabilité et l'efficacité à long terme de la stratégie.

10.1 FINANCEMENT NATIONAL

Les gouvernements devraient intégrer l'évaluation des apprentissages comme une priorité dans leurs budgets nationaux, en allouant régulièrement des ressources spécifiques pour le fonctionnement et le renforcement de leurs DNE.

10.2 MOBILISATION DES RESSOURCES APPORTÉES PAR LES PARTENAIRES

Dans le cadre de la mobilisation de ressources apportées par les partenaires, plusieurs sources peuvent être explorées :

- **La coopération internationale** / Solliciter le soutien financier de partenaires internationaux, qui fournissent souvent des fonds pour des projets éducatifs visant à améliorer la qualité des systèmes éducatifs.
- **Les programmes de financement internationaux** / Explorer les opportunités de financement disponibles à travers des programmes internationaux ou d'autres fonds destinés à soutenir l'innovation éducative et la recherche.
- **Les partenariats avec le secteur privé** / Établir des partenariats avec des entreprises qui pourraient bénéficier d'une main-d'œuvre bien formée, incluant des financements spécifiques pour des programmes de DNE ou des contributions en nature comme du matériel informatique.



GESTION ET ALLOCATION EFFICACE DES RESSOURCES

• **Suivi financier** / Implémenter un système de suivi et de rapportage financier rigoureux pour tous les fonds alloués aux DNE, garantissant une transparence totale et permettant d'évaluer l'efficacité des investissements.

• **Évaluation de l'impact des investissements** / Effectuer régulièrement des évaluations pour déterminer comment les fonds sont utilisés et quel impact ils ont sur l'amélioration des DNE et des résultats éducatifs, afin d'ajuster les stratégies de financement et de maximiser le retour sur investissement.

Ces mécanismes de financement, combinés à une démarche transparente pour leur utilisation efficace, sont essentiels pour assurer que chaque investissement contribue directement à l'amélioration des capacités des DNE et à l'efficacité globale des systèmes d'évaluation. Un financement adéquat et bien géré est fondamental pour le succès à long terme de la stratégie de renforcement et de mise en place des DNE.

Tableau 4 : mécanisme de coordination, suivi et évaluation de la stratégie

COMPOSANTE	OBJECTIF	ACTIVITÉS-CLÉS	RESPONSABLE
Structure de coordination	Superviser et guider la mise en œuvre de la stratégie	- Création d'un comité de pilotage - Établissement d'une Unité de gestion du projet (UGP)	Comité de pilotage, US
Plan de suivi-évaluation	Assurer le suivi des progrès et évaluer l'atteinte des objectifs	- Développement d'un plan détaillé avec indicateurs de performance - Échéances claires pour l'évaluation des progrès	Unité de Suivi (US)
Rapports réguliers	Mesurer l'avancement des actions et leur impact	Routine de rapports périodiques pour suivre les avancées et ajuster les plans	US, Comité de pilotage
Systèmes d'information de gestion (SIG)	Collecter des données en temps réel sur la performance des initiatives	- Utilisation de SIG pour le suivi en continu - Identification rapide des lacunes et des succès	US, Département des DNE
Évaluations périodiques	Évaluer l'efficacité de la stratégie et son impact sur la qualité des évaluations	Mise en place d'évaluations internes et externes à intervalles réguliers	US, Évaluateurs externes
Communication et retour d'information	Faciliter la communication entre toutes les parties prenantes et recueillir des feedbacks	- Établissement de canaux de communication ouverts - Organisation de workshops et de conférences	US, Comité de communication
Réajustements basés sur les évaluations	Adapter la stratégie en fonction des retours et des résultats des évaluations	- Mécanisme de rétroaction agile pour des ajustements rapides - Intégration des apprentissages dans la planification	US, Comité de pilotage

Ce tableau fournit une vue d'ensemble structurée et détaillée des mécanismes de coordination, suivi et d'évaluation prévus dans la stratégie de renforcement et de mise en place des

DNE. Il clarifie les rôles et les responsabilités, ainsi que les méthodes prévues pour garantir l'efficacité et la pertinence continue de la stratégie.

12

ANALYSE DES FACTEURS DE RISQUES

La mise en œuvre effective de la Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 peut rencontrer plusieurs facteurs de risques majeurs qui pourraient en limiter l'efficacité et l'impact attendu. Ces facteurs de risques sont principalement liés à l'environnement sécuritaire, économique, social et politique des pays membres, ainsi qu'à leurs capacités techniques et institutionnelles.

● **Crise sécuritaire**

Les contextes sécuritaires précaires, marqués par la persistance des crises sécuritaires internes ou régionales, entravent les déplacements, l'accès sécurisé aux zones d'intervention et compliquent la continuité des activités éducatives et des évaluations prévues.

● **Crise économique et sociale, conjoncture internationale**

Les crises économiques récurrentes, exacerbées par des facteurs internationaux tels que les fluctuations des marchés mondiaux et les crises sanitaires, limitent la disponibilité des ressources financières essentielles à l'exécution des programmes prévus auprès des bailleurs de fonds traditionnels.

De même, les crises sociales associées, incluant les mouvements sociaux, les tensions communautaires et les déplacements internes de populations, compromettent la stabilité nécessaire à une mise en œuvre cohérente et efficace de l'appui aux dispositifs nationaux d'évaluation.

● **Instabilité politique – mutation institutionnelle – faible engagement politique**

L'instabilité politique fréquente, marquée par des mutations institutionnelles répétées et un faible niveau d'engagement politique des autorités gouvernementales, affecte significativement la continuité et la pérennité des actions engagées. Les changements fréquents au sein des institutions gouvernementales peuvent entraîner des interruptions ou des réorientations brusques des politiques éducatives, fragilisant ainsi les dispositifs nationaux d'évaluation et limitant leur intégration durable dans les systèmes éducatifs nationaux.

● **Faible capacité de gestion des ressources par pays**

Les limites en matière de capacités techniques et administratives des structures nationales constituent une contrainte majeure. La faiblesse des systèmes de gouvernance, notamment en termes de gestion financière, de planification stratégique, et de ressources humaines, affecte directement la mise en œuvre efficace des activités prévues. Cette situation nécessite une assistance technique accrue et une attention particulière au renforcement des capacités institutionnelles des pays concernés pour assurer l'efficacité et la pérennité des actions menées.

Pour surmonter ces défis, il est indispensable d'assurer une mobilisation accrue des ressources, une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués et un appui continu des partenaires techniques et financiers internationaux. L'engagement collectif et une adaptation constante des approches et des stratégies seront nécessaires pour garantir le succès de la SRM-DNE.

CONCLUSION

La Stratégie de renforcement et de mise en place des Dispositifs nationaux d'évaluation (SRM-DNE) 2026-2030 répond aux défis cruciaux rencontrés par les systèmes éducatifs à l'échelle mondiale et de l'Afrique subsaharienne. Reconnaisant les DNE comme des piliers centraux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, cette stratégie souligne leur rôle essentiel non seulement dans la mesure de l'efficacité des systèmes éducatifs, mais aussi dans la formulation de politiques basées sur des données probantes et des analyses rigoureuses.

L'élaboration de cette stratégie s'est basée sur une analyse approfondie des besoins existants, mettant en évidence la nécessité de renforcements institutionnels, organisationnels, et techniques. Avec l'engagement actif des gouvernements et la collaboration avec des partenaires internationaux, les DNE sont destinés à devenir des structures dynamiques et adaptatifs, pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques et réformes éducatives significatives.

En se concentrant sur l'amélioration des compétences, la modernisation des infrastructures et l'optimisation des processus internes, la stratégie envisage de transformer les DNE en entités capables non seulement de réaliser des évaluations, mais également d'analyser et d'utiliser ces informations pour stimuler un changement positif et une transformation qualitative. La participation active des parties prenantes et la transparence dans les processus d'évaluation sont essentielles pour assurer l'acceptation et l'utilisation constructive des résultats.

Cette stratégie vise à créer un environnement où les évaluations effectuées par les DNE influencent directement les politiques éducatives, conduisant à des systèmes éducatifs plus inclusifs, équitables et performants. Le succès de cette stratégie dépendra de l'engagement continu, tant au niveau national qu'international, pour traduire les efforts de renforcement des DNE en améliorations tangibles et mesurables de l'éducation offertes à chaque apprenant.

En somme, cette stratégie représente non seulement un fondement pour perfectionner les mécanismes d'évaluation, mais aussi un engagement vers une transformation éducative profonde qui privilégie la qualité, l'équité et l'efficacité au bénéfice de tous les apprenants. Face aux défis, une coordination stratégique, un financement adéquat et une volonté politique résolue sont indispensables pour atteindre les objectifs ambitieux fixés.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale. (2018). *World development report 2018: Learning to realize education's promise*. Washington, DC : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28340>
- CONFEMEN. (2014). *Analyse des dispositifs d'évaluation et de leur emploi dans la gouvernance des systèmes éducatifs de douze pays de la CONFEMEN*. Dakar, Sénégal : CONFEMEN.
- CONFEMEN. (2016). *Le PASEC 2014 : Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. Dakar, Sénégal : CONFEMEN. https://www.confemen.org/wp-content/uploads/2026/03/RapportPasec2014_FR_BD1.pdf
- CONFEMEN. (2019). *Le PASEC : 25 ans d'évaluations en Francophonie*. Dakar, Sénégal : CONFEMEN. <https://www.pasec.confemen.org/fr/a-propos-de-nous/a-propos>
- CONFEMEN. (2022). *Plan stratégique de la CONFEMEN 2022-2026*. Dakar, Sénégal : CONFEMEN. https://www.confemen.org/wp-content/uploads/2022/09/Plan-strategique-CONFEMEN_VF_resume.pdf
- CONFEMEN. (2024). *Rapport synthèse de diagnostic des DNE pays*. Dakar, Sénégal : CONFEMEN
- OCDE. (2019). *PISA 2018: Insights and interpretations*. Paris, France : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). <https://www.oecd.org/pisa/publications/pisa-2018-results.htm>
- Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). (2021). *Renforcer les systèmes éducatifs grâce aux évaluations nationales de l'apprentissage*. Washington, DC : GPE. <https://www.globalpartnership.org/fr>
- UNESCO. (2021). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Les acteurs non étatiques dans l'éducation : qui choisit, qui perd ?* Paris, France : UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379875>
- UNESCO. (2022). *Reimagining our futures together: A new social contract for education*. Paris, France : UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379707>
- UNESCO-UIS. (2018). *Développer des données éducatives de qualité : Cadre méthodologique et recommandations*. Montréal, Canada : Institut de statistique de l'UNESCO. <http://uis.unesco.org/fr/news/developper-des-donnees-educatives-de-qualite>

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des contributeurs aux processus d'élaboration

Principaux responsables interviewés dans les pays

NOMS	PRÉNOMS	PROFIL/POSTE	STRUCTURE	PAYS
ESSOUN	Olatoundji Martin	Correspondant national	CONFEMEN	Bénin
IMBERT GOMEZ	Elme Mario	Responsable Équipe nationale	PASEC	Bénin
BAMOGO	Edouard	Correspondant national	CONFEMEN	Burkina Faso
OUEDRAOGO	Wendinso	DESS	DGESS	Burkina Faso
BIGIRIMANA	Leboire	Coordonnateur national	Ministère Éducation	Burundi
MANENGERI	Patrice	Responsable Équipe nationale PASEC/ Directeur planification statistiques	Ministère Éducation	Burundi
DAIFERLE MAMAT	Madeleine	Correspondant national	CONFEMEN	Cameroun
KWEKEU	Jules	Responsable national	UAS	Cameroun
NAKAKPALAN	Coulibaly	Correspondant national	CONFEMEN	Côte d'Ivoire
DELOH	André	Responsable national	PASEC	Côte d'Ivoire
OSMAN ABRAR	Ayane	Correspondante nationale	CONFEMEN	Djibouti
BILLE BARRE	Mohamed	Responsable national	PASEC	Djibouti

NOMS	PRÉNOMS	PROFIL/POSTE	STRUCTURE	PAYS
MADOUMA	Augustin	Correspondant national	CONFEMEN	Gabon
ONDJILA	Joachim	Responsable national	Équipe PASEC	Gabon
GOMES CUINO	Jailson Elisio Fernandes	Responsable national	Équipe PASEC	Guinée-Bissau
MANANDAFY	Ravelosoa Pierrot	Responsable	UEAS	Madagascar
FEÏZOU MAN-OUANFIO	Samuel	Correspondant national	CONFEMEN	RCA
BISSA	Jean Bertrand Bienvenu	Responsable national	PASEC	RCA
DIAS PINTO DO NASCIMENTO	Madalena	Responsable nationale	GAAE et PASEC	São Tomé-et-Principe
PATALE	Aaron	Responsable national	Équipe PASEC	Tchad
KEBINA	Pyahalo	Responsable équipe nationale PASEC/ Directrice	CNEA	Togo
AYRAKOU	Papavi K.A	Informaticien	Équipe PASEC/ CNDP-TICE	Togo

Equipe CONFEMEN

NOMS	PRÉNOMS	PROFIL/POSTE	STRUCTURE
BABA-MOUSSA	Abdel Rahamane	Secrétaire général	CONFEMEN
HOUNKPODOTE	Hilaire	Coordonnateur du PASEC	CONFEMEN
BA DIALLO	Fatimata	Coordonnatrice du PACTE	CONFEMEN
SAWADOGO	François	Professeur titulaire - Consultant	CONFEMEN
BOLOGO	Adama	Chargé de projet du PASEC	CONFEMEN
DIALLO	Labass Lamine	Conseiller technique du PASEC	CONFEMEN
TANKEU	Bassile Xavier	Conseiller technique du PASEC	CONFEMEN
TOULAN	Mawuto	Conseiller en politiques éducatives du PACTE	CONFEMEN
KABA	Guy Roger	Conseiller en politiques éducatives du PACTE	CONFEMEN
YOUAN	BI Libohé Romaric-Aubin	Comptable principal	CONFEMEN
MBAYE CAMARA	Khady	Assistante administrative principale	CONFEMEN



Complexe Sicap Point E, Immeuble C
3^e étage, avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
Fax : +221 33 825 17 70
pasec@confemen.org

@CONFEMEN

